



C'est la rentrée pour le dialogue social !

En l'absence de calendrier social, FO va présenter à la Direction Générale sa propre vision des sujets à traiter.

Malgré les multiples demandes des OS, la DG n'a toujours pas proposé de calendrier social.

FO va donc une nouvelle fois demander à la DG de traiter les sujets qui lui semblent prioritaires.

Demandes FO	Pourquoi ?
<ul style="list-style-type: none">• Prolongation des différents statuts sociaux toujours en vigueur au sein d'ArianeGroup.	Le dernier avenant à l'accord de prolongation des statuts, déjà le deuxième, ne couvre les salariés que jusqu'au 31 décembre 2021.
<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'un comité d'entreprise européen.	Un Groupe Spécial de Négociation a été constitué en 2019 mais la négociation piétine alors que son terme légal est en 2022. Or, la montée en puissance prévisible de l'Allemagne dans ArianeGroup suite à l'accord Franco-Allemand ne doit pas se faire en douce au détriment de la partie française.
<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'un intéressement (versé en 2022 sur la base des résultats 2021)	Dès 2021, le retour à des comptes plus conformes aux attendus doit permettre également le retour de l'intéressement (nous aurons de la participation grâce à un accord qui s'applique jusqu'à 2022). Notre Président, Mr Roussel, parle plutôt de complément de participation mais nous ne sommes pas d'accord.
<ul style="list-style-type: none">• Reprise de la négociation pour disposer d'un statut commun ArianeGroup.	Les salariés ne pourront intégrer une culture d'entreprise que si ArianeGroup applique un dispositif conventionnel unique. Nous devons, en priorité, parvenir rapidement à un accord sur la structure de rémunération.
<ul style="list-style-type: none">• Ouverture de la passerelle CET / PERCO.	Ce dispositif permet de verser des jours de CET dans le PERCO à des conditions fiscalement avantageuses (dans la limite de 10 jours).
<ul style="list-style-type: none">• Maintien du principe d'abondement du PERCO.	Même s'il n'y a pas d'épargne salariale cette année, les salariés peuvent continuer à alimenter leurs PERCO.

Demandes FO	Pourquoi ?
<ul style="list-style-type: none"> Transformation du PERCO en PER d'entreprise collectif en PER volontaire (amélioration du PERCO). 	<p>Issu de la loi PACTE (2019) pour la croissance et la transformation des entreprises, ce plan d'épargne retraite présente de nouveaux avantages par rapport au PERCO (portabilité élargie, déductibilité possible des versements, liste des motifs pour sortie anticipée allongée, suppression du plafond pour les versements volontaires et accès aux actifs de l'assurance vie pour les placements (FCPE uniquement pour le PERCO)).</p>
<ul style="list-style-type: none"> Révision de l'accord sur le télétravail (2017) 	<p>La crise sanitaire a accéléré considérablement le développement de cette organisation particulière du travail. Ce serait judicieux, notamment avec la disparition de certains préjugés, de tenir compte de ce REX pour améliorer l'accord.</p>

En conclusion, la Direction Générale ne cesse de parler de compétitivité mais :

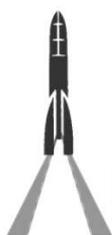
- Notre **MODELE ECONOMIQUE** est contraint par les institutions européennes empêtrées dans des intérêts nationaux divergents,
- Notre **MODELE INDUSTRIEL** est contraint par le retour géographique européen.

Il reste donc pour être le plus compétitif possible notre **MODELE SOCIAL** ; ne le galvaudons pas sur un mauvais calcul de réduction des coûts.

Au contraire, il faut savoir investir dans le modèle social (élément d'attractivité, de fidélisation, de motivation et de bien-être des salariés) tout en tenant compte de la situation de l'entreprise pour gagner en compétitivité.

C'est pourquoi, FO, tient à négocier des accords responsables !

« Les deux choses les plus importantes n'apparaissent pas au bilan de l'entreprise : sa réputation et SES HOMMES » Henry Ford.



FO Ariane Group



DSC, Bruno Dubéarn, Issac, 0670402912
DSC suppléante, Evelyne Caputo, St Médard, 0788441331
DSC suppléant, Bernard Tachoures, Issac, 0677686994
DSC suppléant, Jean-Luc Lhardy, Les Mureaux, 0687779760

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux



fo ariane group



fo_arianegroup

FO, nos emplois, nos salaires



Ouvriers – Techniciens - Agents de maîtrise – Ingénieurs & cadres
FO toujours à vos côtés pour vous écouter, vous défendre et vous accompagner

*Vous recevez cette newsletter car vous êtes inscrit sur une liste de diffusion autorisée.
Si vous ne souhaitez plus la recevoir, merci de nous le faire savoir.*

